

#### 4.5 Fiche ressource Quels sont les différents types de partenaires à mobiliser et quel type de public cibler ?

**Objectif** : Faire le point, d'une part, sur les conséquences, en terme de participation, de la distinction entre un public « captif » bénéficiant d'un encadrement et un public dit « non captif » et, d'autre part, sur l'identification des partenaires potentiels institutionnels ou associatifs et leur bonne intégration en fonction de leurs compétences au sein de la dynamique de projet.

##### **Le public cible à identifier**

Il est nécessaire pour le porteur de projet d'être capable d'identifier son public cible pour mieux adapter sa stratégie de montage, de mise en œuvre et d'animation de la Rue aux enfants, afin de favoriser la participation. En sachant à qui vous allez vous adresser, vous pourrez mieux ajuster votre projet RAE aux besoins et attentes du public, vous pourrez mieux envisager la méthodologie à suivre pour vous adresser à votre public cible afin de construire le projet avec eux.

Partant du postulat que la RAE est aussi une rue pour tous, le public ciblé doit intégrer différents contextes socioéconomiques, générationnels... D'où l'intérêt de bien identifier ce public à la fois pour avoir une diversité de personnes mais aussi pour mieux anticiper les animations à programmer lors de la RAE. Les éléments suivants constituent les principaux critères à identifier :

- L'âge ou plus précisément la catégorie d'âge
- Le genre
- Le meilleur moment et contexte pour contacter le public cible

Le moyen idéal pour les rejoindre : canal de communication idéal comme le téléphone, le courriel, les réseaux sociaux, porte à porte, l'affichage public, les réunions publiques ou spontanées (par exemple, dans l'espace public ou la rue envisagée) etc. en fonction du public, diversifier les différentes pratiques (lieu, heure, outil...). Sur ce point, il est important de diversifier ses modes de communication et leur temporalité, pour toucher une diversité de public.

On peut définir deux types de public :

##### **- Public dit "captif" :**

C'est un public encadré et accompagné par un référent (enseignant, animateur, éducateur...) qui viendra à l'événement dans un objectif précis ou un cadre particulier (exemple : activités périscolaires, club séniors). Comme son nom l'indique, ce public est plus facilement plus captif, donc mobilisable dans un événement, mais qui peut parfois se trouver "déstabilisé" lors de la RAE. En effet,

le principe fondamental de la démarche de la RAE, est que le public se trouve libre de circuler dans l'événement et dans un espace ouvert et sans "programme", pratique qui diffère des activités ou sorties programmées et encadrées par une structure et leurs publics captifs.

#### **- Public dit "non captif" :**

Il s'agit d'un public libre et spontané qui vient sans encadrant ou avec ou sans sa famille. Ce public n'a pas une activité programmée, sa participation sera aléatoire et variable, en fonction des animations proposées et du rythme de l'événement. En effet, le public non captif évoluera en fonction des temporalités, du type d'activités proposées, de la météo, de la diversité des animations (sportive, ludique, interactive...), etc.

La plupart du temps, la rue aux enfants s'adresse à un public non captif (participants qui ne se sont pas préalablement inscrits à l'événement), ils viennent librement, dans la mesure où la rue est un espace public, espace de bien commun. Cela n'empêche pas les groupes, comme des accueils de loisirs, des conseils d'enfants, des groupes de familles de centres sociaux-culturels, etc. de prendre part et de participer à la Rue aux enfants avec leur encadrant. Ces types de public captif sont d'ailleurs plus facilement mobilisables en amont lors de la préparation, dans le cadre d'un projet pédagogique sur plusieurs séances ou d'ateliers participatifs plus ponctuels avec les adultes, qui donnent lieu par la suite à des restitutions, des productions, enquêtes, création d'animation pour le jour J.

#### **Les acteurs et partenaires potentiels : l'appréhension du réseau d'acteurs**

Au-delà d'une simple identification des partenaires potentiels au montage du projet RAE, il est nécessaire pour le porteur d'identifier les missions et leur ancrage local de chacun de ces acteurs. En effet, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, les partenaires ont différentes méthodes de travail et différents objectifs. Une collectivité par exemple dispose de différents services dont quelques-uns (comme le service événementiel) pourront apporter une expertise - en dehors des autorisations d'occupation de l'espace publics - par rapport à certains aspects du projet : les principes d'organisation, les points de vigilance concernant les assurances, Vigipirate, etc. En revanche, les acteurs associatifs peuvent apporter des connaissances sur la vie de quartier, la mobilisation des bénévoles et appréhension de la population locale.

Ce travail d'appréhension des compétences et du rôle de chacun est primordial. Il permet non seulement d'identifier les personnes et institutions à mobiliser mais aussi de savoir à quel moment du projet il est plus judicieux de les mobiliser et parfois d'éviter d'entrer dans le "jeu d'acteur".

Les acteurs identifiés dans le tableau suivant peuvent être des porteurs de projet potentiel de RAE et/ou des partenaires. Les partenaires peuvent être sollicités par le porteur à toutes les étapes, à la fois dans le montage dans le projet RAE en amont, le jour J et en aval.

Collectivités et leurs services	Partenaires ou intervenants "spécialisés"	Acteurs locaux Habitants	Équipements publics et privés
<p>&gt; service périscolaire : accueil de loisirs (maternelle : 3 à 6 ans et primaire : 6 à 12 ans), et de temps périscolaire</p> <p>&gt; Instance démocratique : Conseil municipal d'enfants et de jeunes, démocratie locale et participative</p> <p>&gt; Services "techniques" : services voirie, transports, environnement, communication et événementiel, développement durable, cadre de vie, espace vert, régie...</p> <p>&gt; Action sociale : prévention, médiateur de rue, action éducative en milieu ouvert</p>	<p>Artistes Musiciens Plasticiens</p> <p>Structures de l'éducation à l'environnement et au développement durable, d'éducation populaire, patrimoine, scientifique</p> <p>Association de prévention routière, RATP, opérateur de transport, Acteurs du vélo</p>	<p>collectif citoyen, parents d'élèves, association de parentalité, crèche parentale</p> <p>Maison de retraite maison des aînés</p> <p>Amicale de locataires, Conseil citoyen (en quartier politique de la ville), conseil de quartier</p> <p>Commerçants ou association de commerçants Gendarme, police municipale</p> <p>Riverains (habitants en proximité de la rue en question)</p>	<p>Ludothèque, café des enfants</p> <p>Equipements municipaux ou associatifs : Centre socioculturel La Maison pour tous, bibliothèque, médiathèque...</p> <p>pour la jeunesse : club ado, MJC...</p> <p>Equipement culturel : maison de la culture, musée, ...</p> <p>Ecoles : de la crèche au collège</p>

## **Pour aller plus loin :**

- <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-1-page-42.htm?1=1&DocId=71866&hits=4440+4431+4430+4428+4426+4424+4423+4422+10+9+7+5+3+2+1+>
- Fédération des maisons de jeunes en Belgique Francophone, "La participation des jeunes à la dynamique associative"  
Document PDF [à télécharger](#)
- Brager & Sprecht, In : Participation de la population à la santé locale et au développement durable. Approches et techniques, Organisation mondiale de la santé, (Collection européenne développement durable et santé, n° 4), 2000, p.14.